
**RAPPORT D'INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL AU
CONSEIL GÉNÉRAL**
**concernant l'orientation future et le développement du site
sportif et touristique du Communal**
(11 mars 2026)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

INTRODUCTION

Le présent rapport a pour objectif de présenter au Conseil général une vue d'ensemble stratégique ainsi que la vision globale et future du site, à travers les projets d'envergure et le planning associé.

Ces projets s'inscrivent dans une vision d'aménagement durable, inclusive et cohérente, destinée à renforcer l'attractivité de cet espace sportif majeur pour notre région.

Les projets à fort impact relevant de la compétence du législatif ne sont pas détaillés ici. Ils feront l'objet de rapports spécifiques soumis en temps voulu aux autorités compétentes.

HISTORIQUE

En 1958, un concours d'idées conduit la Ville à solliciter un crédit destiné à aménager une piscine et une patinoire sur le site du Communal. Jusqu'alors, les amateurs de natation se rendaient à la «baigne» de la Combe-Girard, mise en service en 1923. Le rapport présenté cette même année, demandant un crédit de Fr. 2'150'000.-, évoquait déjà la perspective d'un véritable centre sportif au Communal.

La concrétisation de cette vision débute avec l'inauguration de la patinoire en 1960, suivie de celle de la piscine en 1962. L'offre sportive s'étoffe ensuite progressivement : en 1977, un crédit de Fr. 270'000.- est accordé pour la réalisation d'un deuxième terrain de football – le « terrain des juniors » – ainsi qu'une dépense de Fr. 250'000.- pour la construction d'un bâtiment sanitaire-vestiaire adjacent.

En 1985, un crédit de Fr. 32'200.- permet d'assainir ce nouveau terrain et de résoudre les problèmes de drainage. L'année suivante marque une étape majeure : en 1986, un crédit de Fr. 5'067'000.- est voté pour la construction d'une halle polyvalente triple, consolidant définitivement le statut du Communal en tant que centre sportif régional. Le coût total du projet, estimé à Fr. 7'500'000.-, est partiellement couvert par la participation de l'État pour l'école d'ingénieurs du canton de Neuchâtel ainsi que par Sevenset SA pour la partie squash.

Le même soir, le Conseil général approuve également une dépense de Fr. 1'300'000.- pour la réalisation d'un abri de protection civile sous la halle polyvalente. En 1990, un troisième terrain de football, équipé de vestiaires, est aménagé sans qu'un crédit spécifique ne soit requis.

En 2004, votre Autorité valide un crédit de Fr. 1'850'000.- destiné à couvrir la patinoire, poursuivant ainsi la modernisation continue du site.

En 2018, votre Autorité valide un crédit de Fr. 940'000.- pour la réfection de la couverture de la halle polyvalente du Communal et la pose de panneaux solaires.

Enfin en 2020, le Conseil général du Locle a validé un crédit de près de Fr. 200'000.- pour moderniser l'éclairage du terrain des juniors au Communal, remplaçant des installations vétustes.

L'état actuel des installations sportives du site du Communal montre que l'ensemble arrive au terme de son cycle de vie, et ce malgré l'entretien régulier qui, au fil des années, a permis de prolonger leur exploitation.

Des disparités notables apparaissent toutefois entre les différentes infrastructures. Si la halle polyvalente demeure en bon état et répond encore aux attentes, il n'en va pas de même pour la piscine, dont les équipements ne satisfont plus aux normes en vigueur, tout comme les bâtiments qui l'entourent.

Par ailleurs, les deux vestiaires actuellement utilisés pour le football, ainsi que le bâtiment du camping, présentent un niveau de vétusté avancé et ne répondent plus aux exigences actuelles.

SITE

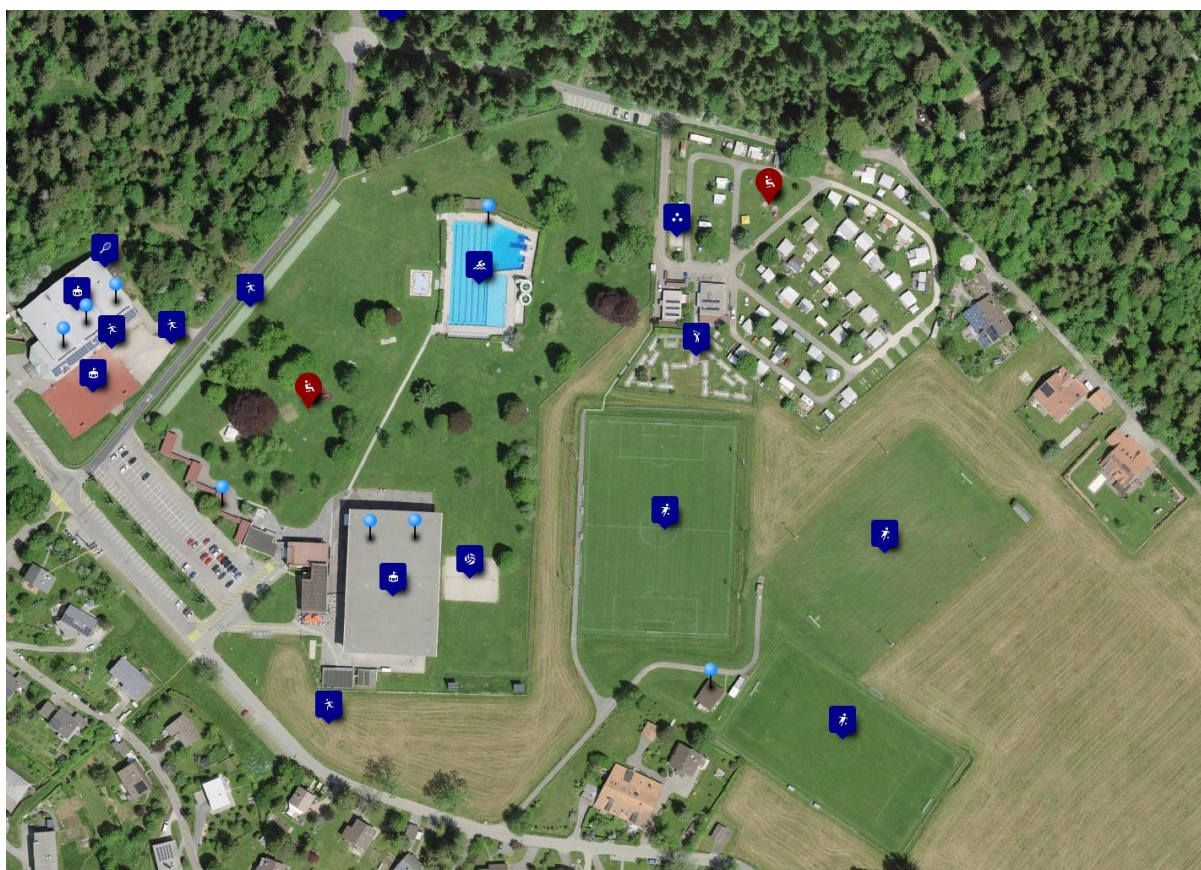
Le site sportif du Communal du Locle présente des atouts significatifs qui en font un équipement stratégique pour la Ville et pour l'ensemble de la région. Situé à 1'000 mètres d'altitude, il bénéficie d'un environnement naturel privilégié, offrant un cadre propice à la pratique sportive, à l'entraînement et aux activités de plein air. Cette implantation confère au site une identité forte et une attractivité particulière.

Le Communal se distingue par sa vocation de site « quatre saisons ». La diversité de ses infrastructures permet une utilisation continue tout au long de l'année, qu'il s'agisse d'activités estivales, hivernales ou d'entraînements en intersaison. Cette polyvalence constitue un avantage déterminant pour les clubs, les écoles, les associations et les usagers individuels.

La concentration, sur un même périmètre, d'équipements complémentaires – terrains de football, halle polyvalente, piscine, patinoire et espaces extérieurs – renforce la cohérence fonctionnelle du site. Cette configuration favorise les synergies entre disciplines, optimise les déplacements et contribue à une gestion rationnelle des infrastructures.

Le Communal occupe également une place importante dans l'histoire sportive et sociale du Locle. Depuis plusieurs décennies, il constitue un lieu de référence pour la population, un espace de rencontre et de cohésion, ainsi qu'un support essentiel aux activités associatives et scolaires. Son rôle dépasse ainsi la seule dimension sportive pour s'inscrire dans une dynamique plus large de vie communautaire.

Enfin, le site dispose d'un potentiel de développement notable. Ses dimensions, son cadre naturel et sa vocation déjà affirmée en font un espace particulièrement adapté à une modernisation ambitieuse, intégrant les exigences contemporaines en matière de durabilité, d'accessibilité et de qualité des équipements.



► INFRASTRUCTURE SPORTIVES ET DE LOISIRS

Ce chapitre présente une synthèse des infrastructures sportives et de loisirs existants sur le site du Communal.

PISCINE

- Bassin olympique de 50m
- Bassin pour apprentis nageurs
- Jeux aquatiques pour les tout-petits
- Plongeoirs de 10m, 5m, 3m et 1m
- Toboggan aquatique de 72 mètres
- 2 terrains de beach-volley
- Espaces de jeux pour enfants
- Places réservées pour les jeux de balles
- Très grande surface de gazon pour le repos et la détente
- Livres à disposition pour la lecture
- Vestiaires et douches pour le public
- Locaux pour les sociétés locales
- Locaux pour le personnel et l'accueil



PATINOIRE

- Patinoire
- Vestiaire public
- 4 Vestiaires et douches pour le Hockey (2 normaux et 2 petits)
- Restaurant avec terrasse



HALLE POLYVALENTE

- Salle de sport triple
- Piste de 110 mètres située dans l'enceinte de la piscine
- Mur de grimpe
- Terrain de multisports extérieur
- Piste de saut en longueur et saut en hauteur
- Plateau de lancer du poids
- Le complexe englobe une partie louée qui comprend un terrain de squash, un stand de tir et un bar



TERRAINS DE FOOTBALL

- Un terrain principal / revêtement en gazon / dimension 106 x 72 m / Homologué 2^e ligue / avec luminaire
- Un terrain annexe / revêtement en gazon / dimension 100 x 60 m / Homologué junior C / avec luminaire
- Un terrain annexe / revêtement en gazon / dimension 105 x 59 m / Homologué 3^e ligue / sans luminaire
- Bâtiment avec 4 petits vestiaires et douches
- Bâtiment avec 2 vestiaires et douches



CAMPING

Parfaitement situé dans une zone de nature et de calme entre piscine, zone de loisirs et forêt, le camping La Belle Verte est proche des nombreux sites touristiques du canton de Neuchâtel.

- 45 places pour résidents et 35 places pour visiteurs de passage réparties comme suit :
 - Zone de passage Mixte (tentes, minibus, camping-car) : 18 places
 - Zone de passage réservée aux camping-cars : 7 places dont 4 équipées
 - Zone tentes : 10 places
- Bâtiment sanitaire et douches
- Restaurant
- Deux pistes de pétanque
- Mini-golf
- Place de jeux enfants



Fréquentation de ces dernières années en quelques chiffres

- **Tourisme de passage**

Entre 2020 et 2025, la moyenne annuelle des touristes de passage au camping est de 1311 nuitées adultes avec des pics à 1650 nuitées. La clientèle est composée majoritairement de touristes suisses alémaniques, suivis de près par les romands, puis par des visiteurs issus des pays limitrophes (France, Allemagne, Italie, notamment).

- **Campeurs saisonniers**

Le développement positif du camping se traduit par une diversification progressive de la provenance des campeurs saisonniers.

Alors qu'entre 2010 et 2018 environ 80 % des locataires saisonniers étaient domiciliés au Locle, la situation a sensiblement évolué ces dernières années. Les chiffres 2025 se répartissent comme suit :

- 21 emplacements loués à des habitants du Locle ;
- 14 emplacements loués à des habitants du canton de Neuchâtel (hors Locle) ;
- 8 emplacements loués à des personnes extra-cantoniales ou internationales.

Ainsi, plus de 51 % des emplacements résidentiels loués sont aujourd'hui occupés par des personnes ou familles non domiciliées au Locle,

Évolution de l'offre locative

La manière de camper ayant évolué, un nombre croissant de personnes cherchent aujourd'hui des hébergements tout équipés permettant de voyager plus léger.

Afin de répondre à cette évolution de la demande, le camping propose actuellement 15 couchages répartis entre trois caravanes et une roulotte destinée à la location. Cette offre s'est sensiblement développée et qualitativement renforcée ces dernières années.

Depuis 2025, le site dispose en outre de deux nouvelles caravanes familiales avec auvents rigides, offrant un niveau de confort supérieur et favorisant les séjours en intersaison. Le camping propose également une offre de type « glamping » au moyen de sa roulotte, qui rencontre un intérêt croissant.



Nouvelles caravanes familiales



Glamping

Qualité de vie pour les habitants du Locle

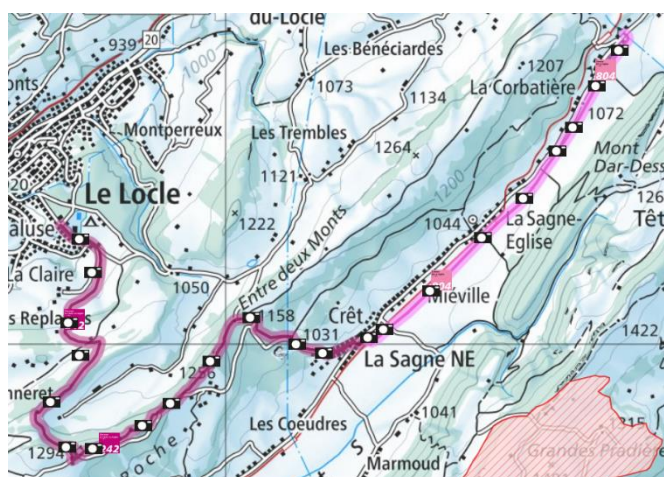
Plusieurs campeurs et clients du restaurant vivent en ville du Locle et profitent du cadre paisible du camping pour venir « se mettre au vert » leurs jours de congés et rencontrer d'autres personnes.

Pour certains usagers, cette fréquentation représente une véritable bouffée d'oxygène, contribuant positivement à leur bien-être et à leur qualité de vie.

Par ailleurs, l'esprit d'accueil et la convivialité des campeurs locaux sont particulièrement appréciés par les touristes de passage ainsi que par les campeurs saisonniers provenant du bas du canton ou de plus loin.

ITINÉRAIRES DE RAQUETTES À NEIGE

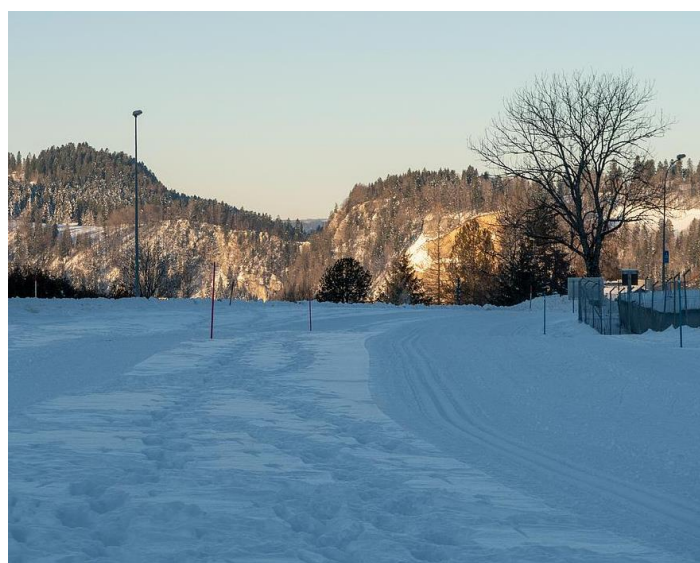
Point de départ d'une piste de raquettes à neige d'environ 12 km en direction du Grand Sommartel et de la Grande Joux, ainsi que d'un itinéraire balisé en direction de La Sagne.



Itinéraire raquette du Locle à la Corbatière

SKI DE FOND

La boucle du Communal, dédiée à la pratique du ski de fond, ainsi qu'un itinéraire de randonnée pédestre hivernal aménagé à proximité de la piste.



STATION BOXUP

- Installation d'une station BoxUp dédiée à la mise à disposition de matériel sportif en libre accès.
- Durant la période hivernale, la station proposera des raquettes à neige et des bâtons, positionnés au départ de la boucle de ski de fond du Communal.
- Durant la période d'ouverture de la piscine, la station sera déplacée à l'intérieur de l'enceinte piscine–patinoire et mettra à disposition différents équipements de sport et de loisirs, tels que ballons de beach-volley (2), jeu de mölky, set de spikeball, matériel de crossminton, raquettes de tennis de table (4) et un set de beach-tennis.

PARCOURS VITA

- Un parcours Vita d'une longueur de 1,8 km

SALLE D'ESCALADE DU COMMUNAL

- Le site du Communal accueillera prochainement une nouvelle salle de grimpe, portée par le Club Alpin Suisse (CAS) – section Sommartel, dans le cadre d'un projet privé. Cette infrastructure viendra compléter l'offre existante, renforcer la diversité des disciplines proposées sur le site et répondre à une demande croissante pour les activités de grimpe.

► SPORTS

Voici la liste des sports pratiqués sur ce site :

- **Sports collectifs et de ballons :**
 - Football
 - Basketball
 - Volleyball
 - Tchoukball
 - Kin-Ball
 - Unihockey
 - Beach volley
- **Athlétisme, gymnastique et sports de force :**
 - Course à pied
 - Sauts (hauteur, longueur)
 - Lancers (poids, disque, javelot, marteau)
 - Gymnastique (artistique, rythmique, trampoline, acrobatie)
 - Haltérophilie
- **Sports de raquette :**
 - Squash
- **Sports aquatiques :**
 - Natation
 - Plongée
 - Aquagym
- **Sports de glisse et d'hiver :**
 - Hockey sur glace
 - Patinage artistique
 - Ski de Fond
 - Raquettes à neige
 - Randonnée hivernale
- **Sports grimpe :**
 - Escalade
- **Sports de tir :**
 - Tir sportif
- **Sports de plein air et de loisirs :**
 - Pétanque
 - Mini-golf
 - Parcours Vita
 - Nordic Propulsing (by Bungypump) par le « Premier Sous Sol ».

► UTILISATEURS ET SOCIÉTÉS SPORTIVES

Les infrastructures du site du Communal sont utilisées par un large panel d'usagers, tant dans un cadre scolaire, associatif que de loisir, ce qui illustre pleinement la vocation polyvalente du site.

Les classes du Cercle scolaire du Locle (CSLL) constituent les principaux utilisateurs des infrastructures. Des leçons régulières y sont dispensées, notamment à la piscine, à la patinoire et au sein de la halle polyvalente. Pour l'année 2025, le volume d'utilisation est estimé à environ 780 heures pour les cycles 2 et 3, contre 1'170 heures en 2024 et 1'014 heures en 2023. Les établissements scolaires des communes voisines, en particulier Les Ponts-de-Martel, recourent également à ces installations pour leurs activités scolaires.

Les élèves du Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE) figurent également parmi les utilisateurs importants du site, principalement pour l'utilisation de la halle polyvalente, avec 2'796 périodes en 2025, contre 2'530 périodes en 2024 et 2'744 périodes en 2023.

Le grand public représente un autre groupe d'utilisateurs majeur. Il fréquente le site tout au long de l'année à travers les activités de plein air et de loisir, notamment la piscine, le parcours Vita, les espaces multisports extérieurs ainsi que les terrains de football. Durant la saison hivernale, la patinoire, la boucle de ski de fond et les itinéraires de raquettes à neige rencontrent également une bonne fréquentation.

En termes de fréquentation, la piscine a enregistré environ 74'000 entrées durant la période de mai à septembre 2025, tandis que la patinoire a comptabilisé environ 19'800 entrées entre janvier et mars, puis d'octobre à décembre 2025.

Le site du Communal accueille également, de manière régulière, des manifestations portées par des associations et des partenaires privés. À titre d'exemple, l'Association Raphaël organise chaque année une journée de spinning à but caritatif. Par ailleurs, plusieurs entreprises de la région louent ponctuellement la patinoire — avec ou sans glace — ainsi que la halle polyvalente pour des événements d'entreprise.

RECENSEMENT DES MEMBRES ACTIFS DES SOCIÉTÉS SPORTIVES DU LOCLE (DONNÉES ACTUELLES SELON RETOUR DES SOCIÉTÉS)

Sociétés sportives	Nombre de membres
Piscine du Communal	
Club de plongée ABYSS	16
Club de plongée Subaqua	90
Le Locle Natation	54
Charlotte Natation	19
Pro Senectute	55
Patinoire du Communal	
Club des patineurs	33
HCC Academy	14
HC Vétérans	
HC Orforte	
HC Le Locle	38
HC Age de Glace	32
Terrains de football du Communal	
FC Communal Sports	60
FC Le Locle Sports	
FC Ticino	140
Halle polyvalente du Communal	
Unihockey rouge & Or	120
Volleyball Club Le Locle	62
Club Alpin Suisse (section Sommartel)	54
FSG Le Locle	235
Unihockey Club Les Bourdons	42
Kinball	
Société locloise de tir sportif	186
Premier sous-sol	Env. 70 joueurs/semaine
Fondation Sandoz	10
TOTAL	1330

► MANIFESTATIONS D'ENVERGURE

Le site accueille régulièrement des manifestations d'envergure. Ces dernières années, nous pouvons mentionner :

- 1997 : Arrivée d'une étape du Tour de Romandie
- 2003 : Arrivée d'une étape du Tour de Suisse cycliste
- 2022 : La course de l'Horlogère
- 2023 : Tournoi Interrégional de Judo
- 2024 : Finales suisses de Kin-Ball
- 2024 : 175^{ème} anniversaire de la FSG
- 2023 et 2025 : étapes du BCN Tour
- 2025 : 16^{èmes} de finale de la coupe suisse de football entre FC Le Communal Sports et Grand-Saconnex
- 2025 : Championnat cantonal neuchâtelois de gymnastique aux agrès
- 2026 : La course de l'Horlogère

► VISION ET PROJETS

VISION GÉNÉRALE

Au regard de l'historique du site, de la diversité de ses infrastructures et de l'intensité de ses usages, la Ville du Locle entend inscrire le développement du Communal dans une vision globale, cohérente et progressive.

L'objectif est de préserver le rôle central du Communal comme pôle sportif régional, tout en adaptant les infrastructures aux besoins actuels et futurs des utilisateurs, aux exigences normatives, ainsi qu'aux enjeux contemporains en matière de durabilité, d'accessibilité et d'efficacité énergétique.

La stratégie poursuivie repose sur :

- Une modernisation ciblée des infrastructures existantes.
- Une optimisation des usages et de la gestion des équipements.
- Le développement mesuré de nouvelles offres sportives et de loisirs.
- Une coordination étroite entre projets, afin d'assurer une vision d'ensemble lisible et maîtrisée.

PROJETS EN COURS

Piscine du Communal

La piscine fait actuellement l'objet d'une réflexion globale, visant à répondre aux normes en vigueur et aux attentes actuelles des usagers. Les projets en cours concernent tant les installations techniques que les aménagements fonctionnels, avec une attention particulière portée à la qualité de l'accueil, à la sécurité et à l'accessibilité.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de pérenniser l'exploitation de l'infrastructure, de maintenir un haut niveau de service pour les utilisateurs scolaires, associatifs et le grand public, et de renforcer l'attractivité du site du Communal en tant que pôle sportif et de loisirs quatre saisons.

Patinoire du Communal

Dans le cadre du projet global de rénovation de la piscine, une réflexion approfondie est menée concernant les infrastructures liées à la patinoire. Le projet prévoit notamment l'aménagement de vestiaires et douches destinés au hockey, ainsi que des vestiaires publics et des locaux du club des patineurs.

L'objectif est également de mutualiser l'utilisation des vestiaires afin qu'ils puissent servir aussi bien durant la saison estivale que durant la saison hivernale.

En 2026, le remplacement des panneaux de la façade nord de la patinoire est également programmé. Devenus fragiles et cassants, ces éléments seront remplacés en grande partie par les équipes internes, ce qui permettra d'améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment.

Par ailleurs, des réflexions complémentaires seront menées afin d'identifier des améliorations possibles pour rendre l'accueil des spectateurs plus convivial et optimiser l'expérience globale au sein de la patinoire.

Vestiaires du Communal (football)

Les vestiaires du Communal présentent aujourd'hui un niveau de vétusté avancé et ne répondent plus pleinement aux exigences actuelles en matière de fonctionnalité, de confort et d'exploitation. Dans ce contexte, un projet de rénovation ou de réorganisation des vestiaires est actuellement à l'étude.

Trois variantes principales sont envisagées :

- la rénovation des vestiaires existants, permettant de moderniser les installations actuelles ;
- la construction d'un nouveau bâtiment, comprenant quatre vestiaires ainsi qu'un espace de buvette ;
- ou la réalisation d'un nouveau bâtiment multifonctionnel, regroupant notamment les vestiaires de football, une buvette et certaines fonctions liées au camping, dans une logique de mutualisation des infrastructures.

Dans ce cadre, l'intégration de portes connectées permettant un accès contrôlé aux vestiaires pour le public est envisagée, en lien direct avec le projet de rénovation. Cette solution offrirait également la possibilité aux usagers du parcours Vita ainsi qu'à d'autres pratiquants externes (course à pied, activités de plein air, ski de fond) de se changer et de se doucher, tout en garantissant une gestion sécurisée et adaptée des infrastructures.

Quel que soit le scénario retenu, l'objectif du projet est notamment d'améliorer la fonctionnalité des installations pour les clubs et les utilisateurs, d'intégrer des solutions modernes de gestion des accès et de renforcer la durabilité du bâtiment.

Rénovation et développement du bâtiment du camping

Depuis l'ouverture du camping en 1979, les locaux sanitaires de ce dernier n'ont bénéficié d'aucuns travaux de réfection importants. Ils accueillent deux blocs avec lavabos, douches et WC pour hommes et femmes et une installation pour le lavage de la vaisselle et du linge.

Aujourd'hui, au vu de la vétusté des installations, une rénovation de ces équipements apparaît nécessaire. En outre, il est indispensable d'y intégrer un sanitaire adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR) – comprenant WC, douche et lavabo – actuellement inexistant.

Parallèlement, la buvette-restaurant du camping, lieu convivial, très apprécié, a connu un développement notable ces dernières années. Les différentes animations proposées, notamment les repas à thème et les soirées fondue à Fr. 10.- le jeudi, contribuent à la renommée de l'établissement bien au-delà du périmètre local. Toutefois, l'espace de travail actuel reste limité, ce qui restreint les possibilités d'exploitation pour les professionnels qui y travaillent.

Dans ce contexte, une première variante consisterait à réaliser une extension du bâtiment actuel du camping, intégrant notamment les sanitaires PMR ainsi qu'un nouvel espace d'accueil. Cette solution permettrait de déplacer la réception et de libérer ainsi une surface supplémentaire pour le restaurant, améliorant son fonctionnement et ses conditions d'exploitation.

Une deuxième variante pourrait être envisagée si la construction d'un nouveau bâtiment de vestiaires pour le football devait être retenue dans le cadre du projet concernant les terrains du Communal. Dans cette hypothèse, le vestiaire existant de Montpugin pourrait être réaménagé et affecté à une extension du bâtiment du camping, permettant d'y accueillir les nouvelles fonctions envisagées (sanitaires PMR, accueil), en lieu et place de la construction d'une extension spécifique.

Enfin, une troisième variante, actuellement à un stade très préliminaire de réflexion, consisterait en la construction d'un nouveau bâtiment regroupant plusieurs fonctions. Celui-ci pourrait notamment accueillir les quatre vestiaires de football, ainsi que l'accueil du camping, une buvette et des sanitaires PMR. Dans cette configuration, la buvette et les sanitaires pourraient être mutualisés entre les clubs de football et les clients du camping.

Selon les premières réflexions, ce nouveau bâtiment, qui pourrait prendre la forme d'un bâtiment unique ou de deux pavillons distincts, serait implanté le long du terrain A, à son extrémité nord-est, dans le prolongement du petit chemin partant de la route du Communal.

Dans ce scénario, l'emplacement actuellement occupé par le vestiaire de football de Montpugin pourrait être réaffecté afin de créer une nouvelle zone de stationnement, permettant d'augmenter la capacité d'accueil pour les camping-cars ainsi que de prévoir quelques places supplémentaires pour les clients de la buvette.

Halle polyvalente

Homologation des infrastructures d'athlétisme

L'homologation des infrastructures d'athlétisme du site du Communal est arrivée à échéance en 2025. Conformément aux exigences de Swiss Athletics, cette homologation doit être renouvelée tous les dix ans. Dans ce cadre, une analyse des installations a été réalisée par un délégué technique de Swiss Athletics. À l'issue de cette évaluation, plusieurs interventions ont été demandées afin de permettre le renouvellement de l'homologation, notamment :

- la reprise de la peinture de l'installation de lancer du poids ;
- l'assainissement du niveau du sol avant et après la planche de saut en longueur ;
- l'intervention d'un géomètre afin de vérifier les distances réglementaires et la planéité des couloirs de sprint, accompagnée d'un rapport technique ;
- la réalisation d'un rapport de dureté (réduction de force) pour la piste de sprint.

Ces travaux seront réalisés prochainement par l'entreprise spécialisée dans les terrains de sport Realsport. Leur réalisation permettra d'assurer la conformité réglementaire des installations et de garantir la poursuite de la pratique de l'athlétisme dans de bonnes conditions sur le site du Communal.

Amélioration acoustique de la halle polyvalente

La halle polyvalente souffre d'une réverbération sonore importante, impactant le confort d'utilisation. Un projet d'amélioration acoustique est en cours d'analyse, notamment par l'intégration de revêtements et moquettes

d'insonorisation, afin d'améliorer les conditions d'accueil pour les activités sportives, scolaires et événementielles.

Mise en conformité des issues de secours

À la suite d'une séance d'information organisée par l'ECAP Neuchâtel, en présence du SCAV et du SSCM, le 11 février 2026, une visite du site a été réalisée afin d'évaluer le nombre et la largeur des issues de secours de la halle polyvalente.

À l'issue de cette analyse, il a été constaté que certaines améliorations devront être apportées aux issues de secours afin de répondre aux dernières exigences cantonales en matière de protection incendie.

Les travaux nécessaires devront faire l'objet d'une analyse complémentaire, afin d'établir les devis correspondants et de déterminer les coûts prévisibles liés à ces adaptations.

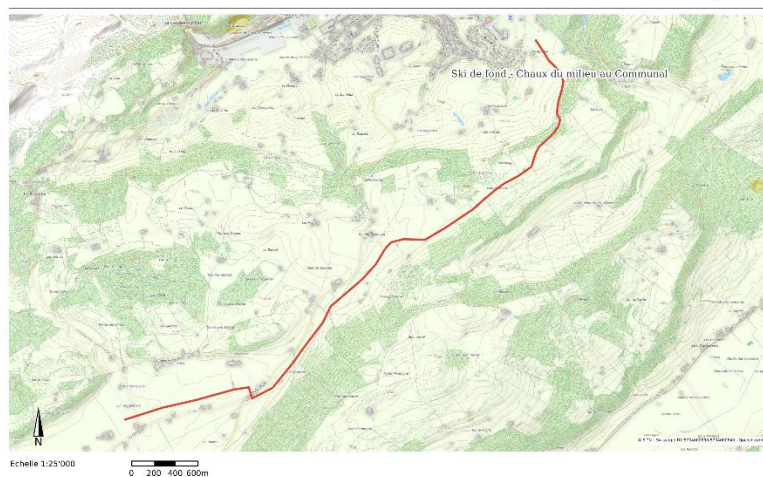
PROJETS À L'ÉTUDE ET PERSPECTIVES FUTURES

Liaison douce entre le Communal et le quartier de La Chaux-du-Milieu

Le développement d'une liaison douce entre le site du Communal et le secteur de La Chaux-du-Milieu est envisagé. À ce titre, la création d'une nouvelle piste de ski de fond visant à relier la boucle du Communal au réseau existant, via le départ du téléski du Sommartel, fait l'objet d'une première réflexion.

Ce projet poursuit plusieurs objectifs :

- Renforcer les liaisons de mobilité douce entre les différents secteurs nordiques de la région ;
- Permettre à la boucle de ski de fond du Communal d'être connectée au réseau de Neuchâtel Ski de Fond (NSF), améliorant ainsi la cohérence et l'attractivité de l'offre nordique ;
- Valoriser le parking du complexe piscine–patinoire du Communal comme point d'accès au domaine nordique, afin de limiter les déplacements en voiture vers les centres nordiques voisins et d'optimiser les infrastructures existantes.



Informations géographiques de l'Etat public. Elles ne sont pas représentées à une échelle précise, aucune garantie n'est donnée quant à l'exactitude de la carte et pour des données de cette nature, il n'y a pas d'obligation.

page 1/1

Imprimé en Suisse le 10/11/2019 à 11:22

Développement de terrains de padel tennis

Face à l'essor important de cette discipline, la possibilité d'implanter des terrains de padel sur ou à proximité du site du Communal est à l'étude. Ce projet permettrait d'élargir l'offre sportive et d'attirer de nouveaux publics, tout en s'inscrivant dans une logique d'utilisation polyvalente des espaces.

Contracting solaire sur les vestiaires de football

Dans le cadre de la transition énergétique, la mise en place d'une solution de contracting solaire sur les vestiaires de football du Communal est envisagée. Ce projet permettrait notamment de :

- Valoriser les surfaces de toiture existantes.
- Réduire les coûts énergétiques à long terme.
- Renforcer l'exemplarité du site en matière de durabilité et d'efficacité énergétique.

Dans l'hypothèse où la construction d'un nouveau bâtiment de vestiaires serait privilégiée, une exploitation élargie de la production solaire pourrait être étudiée. Celle-ci viserait à approvisionner partiellement le complexe piscine-patinoire situé à proximité, afin d'optimiser le taux d'autoconsommation de l'énergie produite à l'échelle du site du Communal.

Cette opportunité dépendra toutefois de la variante retenue entre la rénovation des vestiaires de football existants et la réalisation d'un nouveau bâtiment regroupant plusieurs vestiaires, destiné à être utilisé par les différents clubs de football de la Ville. Les modalités techniques, énergétiques et économiques feront l'objet d'analyses spécifiques dans le cadre du projet qui sera finalement retenu.

Évaluation de l'intégration du karting sur glace

Suite à une motion déposée récemment, la Ville étudiera la faisabilité d'une intégration ponctuelle du karting sur glace au sein de la patinoire du Communal. Cette réflexion portera notamment sur :

- La compatibilité avec les usages existants.
- Les aspects de sécurité.
- L'intérêt sportif, touristique et événementiel d'une telle offre.

L'analyse intégrera également une évaluation des coûts d'acquisition des karts, des frais d'exploitation (entretien, personnel, assurances, adaptation des infrastructures) ainsi que du potentiel de rendement lié à une exploitation ponctuelle ou saisonnière.

Par ailleurs, la possibilité de mutualiser l'utilisation et les coûts avec des communes voisines sera examinée, notamment dans une logique de collaboration intercommunale et d'optimisation des investissements publics. Enfin, la réflexion prendra en compte la nécessité de prévoir un espace de stockage adapté pour les engins, intégré de manière cohérente dans l'organisation et les contraintes du site du Communal.

Eclairage terrain de football communal

Suite au futur déménagement du FC Ticino sur le site du Communal, la construction d'un quatrième terrain de football ne s'avère pas nécessaire. En revanche, afin de planifier au mieux les entraînements et les matchs, il sera indispensable d'équiper le troisième terrain du Communal d'un éclairage. Deux variantes sont actuellement à l'étude : l'installation de nouveaux luminaires ou le déplacement de ceux du terrain des Marais.

EVOLUTION DU CAMPING

Trois améliorations à court-moyen terme

Le camping dispose de sept emplacements dévolus aux grands camping-cars. Quatre d'entre eux sont parfaitement équipés (sol renforcé et surface en dalles alvéolées). Ils ont été financés par la commune il y deux ans et donnent entière satisfaction aux clients de passage. C'est une nécessité d'offrir ces places qui peuvent être employées même quand le terrain mouillé n'est plus praticable.

Une prochaine évolution de cette offre serait l'aménagement de 3 emplacements supplémentaires permettant d'accueillir, dans de bonnes conditions, davantage de touristes de passage lorsque la météo est capricieuse. Actuellement nous devons refuser certains campings-caristes quand le terrain est mouillé (embourbement).

Malgré les efforts consentis pour améliorer l'entretien des parcelles, le côté « rue Montpugin » présente un point de vue qui ne met pas en valeur le camping. Ainsi, il est prévu d'élaborer un projet de plantation de haies adaptées aux besoins du lieu avec l'aide de Pro Natura dans le courant de l'année prochaine.

Un second point à améliorer avec la rénovation de la piscine serait de mettre en place un dispositif permettant un accès direct à la piscine depuis le camping, évitant le détour actuel par les terrains de football.

Le camping La Belle Verte constitue en effet le seul site des montagnes neuchâteloises à proposer un séjour à proximité immédiate d'une piscine, ce qui représente un atout concurrentiel important. Il apparaît dès lors pertinent d'intégrer la résolution de cette problématique d'accès dans le cadre des réflexions liées à la rénovation de la piscine.

Potentiel de développement à plus long terme (accessibilité et extension)

Le manque de places de stationnement à proximité du camping génère ponctuellement des difficultés d'accès. Il arrive en effet que des camping-cars ou caravanes ne puissent plus rejoindre le site en raison de situations de stationnement sauvage aux abords du camping.

Il est important d'une part d'adapter le nombre de places de parcs proches du camping et d'autre part, d'orienter les footballeurs et leur public sur un autre parking proche des terrains de foot et vestiaires.

En effet, la zone loisir étant relativement loin du centre-ville, de nombreuses personnes viennent en voiture pour :

- Assister aux matchs de foot
- Manger à la buvette-restaurant
- Faire un minigolf
- Rendre visite aux campeurs
- Se promener

Actuellement, il y a une douzaine de places de parc sur la rue Montpugin qui répondent au besoin des promeneurs. Quatre places situées à l'intérieur du camping devraient idéalement être réservées aux personnes à mobilité réduite, ainsi qu'aux clients de la buvette et aux visiteurs du camping. Par ailleurs, les campeurs disposent chacun d'une place de parc intégrée à leur emplacement.

Au vu de la fréquentation observée, les besoins supplémentaires seront étudiés, principalement au bénéfice du restaurant, du minigolf et des visiteurs du camping.

Dans ce contexte, les réflexions actuellement menées sur l'évolution des infrastructures du Communal, notamment concernant les bâtiments liés aux vestiaires et au camping, pourraient également offrir des opportunités de réorganisation du stationnement et de l'accueil des visiteurs. Certaines pistes à l'étude envisagent notamment une réaffectation de certains espaces existants, ce qui pourrait contribuer à améliorer l'accessibilité du site.

Depuis deux ans, le camping affiche un taux d'occupation élevé, tant dans la zone résidentielle que dans les emplacements de passage. La demande a sensiblement progressé dans les Montagnes neuchâteloises et cette tendance devrait se poursuivre, notamment sous l'effet du réchauffement climatique, de l'attrait pour des vacances plus locales et de la recherche de séjours proches de la nature et accessibles financièrement.

Compte tenu de cet engouement, il pourrait être judicieux d'envisager l'agrandissement du terrain de camping pour offrir d'avantage d'espace d'accueil.



► PLANNING ET PRIORITÉS

Projets	Compétence	Date crédit estimée	Entrée en fonction estimée	Estimation coûts en Fr.	Priorité
Piscine + Bâtiments	CG	nov.26	2028	9 - 11 mio	1
Installation station Boxup matériel raquette hiver et jeux été	CC		févr.26	13'000.-	3
Mise en conformité des issues de secours de la halle polyvalent	À définir		2026	À définir	1
Isolation phonique salle polyvalente	CC		2027	35'000.-	2
Rénovation vestiaires + déménagement buvette (selon décision des commissions)	CG	mai 26	2027	600'000.- + 200'000.- (subvention buvette)	1
Construction nouveau vestiaires avec buvette (selon décision des commissions)	CG	mai 26	2027	1'500'000.-	1
Construction nouveau bâtiment multifonctionnel, incluant l'accueil du camping, buvette et vestiaires de football	CG	mai 26	2027	À définir	1
Création d'une salle dédiée à l'escalade	Projet privé		Noël 2026	1'300'000.-	
Eclairage terrain de football suite au déménagement du FC Ticino	CC		2027	80'000.-	2
Ski de fond : relier la boucle du communal à la vallée de la Brévine	CC		2028	110.-/h pour le damage	3
Création de terrain de Padel tennis (partenariat privé)	A définir		2029	100'000.-	4
Rénovation du bâtiment du camping	CG	mai 26	2027	450'000.-	2
Patinoire remplacement des panneaux de la façades nord	CC		2026	50'000.-	2
Patinoire améliorations accueil des spectateurs	CC		2029	60'000.-	3

► CONCLUSION

L'ensemble des projets et des orientations présentés dans ce rapport reflète la volonté du Conseil communal de garantir une gestion moderne, responsable et durable du site du Communal. Le dialogue régulier entre l'exécutif et le législatif demeure essentiel afin d'assurer que les décisions prises répondent pleinement aux besoins de la collectivité ainsi qu'aux attentes des utilisateurs.

Le Conseil communal poursuivra son engagement sur ces différents axes, avec l'objectif de développer un projet cohérent et porteur pour l'avenir.

Nous remercions le Conseil général pour l'attention portée à ce rapport et restons à disposition pour toute question ou information complémentaire.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,

Le chancelier,

M. Berly

P. Martinelli